Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 035-213502537-20260321-2026_03_21_03-DE

St Aubin du Cormier

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL 21 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le 21 mars, à onze heures, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni salle des Halles, en séance publique.

25 présent(e)s : M. BASLE Florent, M. BEGASSE Jérôme, M. BONNISSEAU Vincent, Mme BOULAY Claire, Mme BREGEON Cécile, Mme BRIELLE Régine, Mme BUFFERAND Séverine, M. FOUQUE Arnaud, Mme GONORT ACHER Chloé, Mme HERVIEU Lydie, M. JOURDAN Franck, M. JUHEL Thomas, Mme LE QUERE Jacqueline, M. LE ROUX Yves, Mme LEBON Catherine, M. LEFRANC Jean, Mme LEMOINE Cécilia, Mme MACOURS Pascale, Mme MARCHAND Cécile, Mme MEHEUST Anouchka, M. POMMIER William, M. RENOUARD Bruno, M. ROUDIER Jean-Philippe, M. SALAÜN Frédéric, M. SCHREIBER Oliver, formant la majorité des membres en exercice.

2 excusé(e)s : Mme BEAULIEU Chloé ayant donné pouvoir à M. BEGASSE Jérôme, M. LE GOUARD Vincent ayant donné pouvoir à M. SALAUN Frédéric

0 absent :

Secrétaires de séance : M. LE ROUX Yves et Mme MEHEUST Anouchka
Date de convocation : le 15 03 2026 Nombre de conseillers en exercice : 27

2026_03_21_ 03 Nomenclature : 5.1

Élection des adjoints

Rapporteur : M. le Maire

Sous la présidence de M. Jérôme BEGASSE élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Le maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.
Chaque liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.
Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Une (1) liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire a été déposée par M. Frédéric SALAÜN.
1er adjoint : M. Frédéric SALAÜN
2ème adjointe : Mme Cécile BREGEON
3ème Adjoint : M. Bruno RENOUARD
4ème adjoint : Mme Catherine LEBON
5ème adjoint : M. Vincent BONNISSEAU
6ème adjointe : Mme Pascale MACOURS
7ème adjoint : M. Florent BASLE

Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle du bureau désigné lors de l'élection du Maire

Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 035-213502537-20260321-2026_03_21_03-DE

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 27
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 27
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] : 27
f. Majorité absolue : 14

NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
SALAÜN Frédéric	27	Vingt sept

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par M. Frédéric SALAÜN. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme.
Le Maire : Jérôme BÉGASSE.

MAIRIE de SAINT-AUBIN-DU-CORMIER (Ille & Vilaine)

Mairie
B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier
Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : mairie@ville-staubinducormier.fr
www.saint-aubin-du-cormier.bzh